



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 12 septembre 2024

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

05 septembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 16

Présents : 11

Votants : 11

Présidence de séance

Henri BILLON

Secrétaire de séance

Robert BODIGUEL

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre à dix heures, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférences à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Solange CREIGNOU, Bernadette AUFFRET, Guy PENNEC, Christophe MICHEAU.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Henri BILLON, Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH, Aline CHEVAUCHER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Anne-Catherine LUCAS, Nicole SEGALEN-HAMON, Julien KERGUILLEC.

Haut-Léon communauté : Jean-Noël EDERN

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 12 septembre 2024

OBJET	PAH : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE PETR PAYS DE MORLAIX ET L'EPCC CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTERE RELATIVE AUX ACTIVITES PEDAGOGIQUES
ACTE	CS-2024-04-N33
RAPPORTEUR (S)	HENRI BILLON

PREAMBULE

Le Pays de Morlaix bénéficie du label Pays d'art et d'histoire. A ce titre, il s'est engagé à programmer des animations de découverte du patrimoine à destination du grand public d'une part, et des scolaires d'autre part.

Chaque année, le catalogue « Explorateurs – Actions éducatives » regroupant l'offre pédagogique est édité et envoyé à l'ensemble des établissements scolaires du territoire avec pour objectif de poursuivre le développement du service éducatif du Pays d'art et d'histoire. Ce catalogue est régulièrement enrichi de nouvelles activités.

Une convention de partenariat avec l'Abbaye du Relec (EPCC *Chemins du Patrimoine en Finistère*)

Afin de diversifier les offres de visites et de créer des collaborations avec les établissements culturels du territoire, il est proposé un partenariat entre le Pays d'art et d'histoire et l'Abbaye du Relec fondé sur la création d'une visite couplée nommée « Abbaye ou enclos ? ». L'objectif est de développer l'offre pédagogique sur cette partie du territoire et de profiter des récents travaux de restauration de l'église de Pleyber-Christ pour évoquer les transformations et les évolutions au cours des siècles des deux lieux concernés.

La proposition se décompose ainsi :

- Une visite guidée de l'abbaye du Relec assurée par un/une médiateur/trice de l'Abbaye du Relec
- Suivie d'une visite de l'enclos paroissial de Pleyber-Christ assurée par un/une guide conférencier/ière du Pays d'art et d'histoire

Afin de faciliter les démarches administratives pour les établissements scolaires, la réservation et le paiement des deux visites se feront auprès de l'Abbaye du Relec.

L'Abbaye du Relec reversera la somme due au Pays de Morlaix. Le versement se fera par virement bancaire sous 30 jours après acceptation de l'état de recette par le Pays de Morlaix.

Le tarif forfaitaire pour une classe pour la visite de l'enclos paroissial s'élève à 45 euros pour les collèges du pays de Morlaix et à 55 euros pour les collèges hors de ce territoire. Il s'agit du même tarif que pour les autres visites guidées du Pays d'art et d'histoire.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur ;

Pris connaissance de la convention de partenariat proposée, ainsi que des droits et obligations de chacune des parties.

DELIBERATION

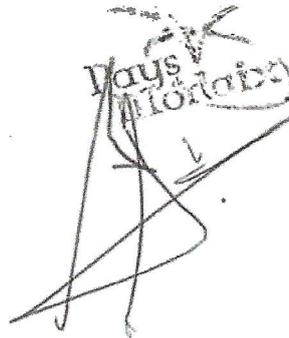
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de cette convention
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre le PETR pays de Morlaix et l'EPCC chemins du patrimoine en Finistère, relative aux activités pédagogiques
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à mener les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération

Présent	11
Pouvoir	00
Votant	11
Pour	11
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 12 septembre 2024

Le Président
Henri BILLON



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular stamp. The stamp contains the text 'Pays de Morlaix' and a star-like symbol at the top. The signature is written in a cursive style and appears to be 'H. Billon'.